

DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
AU SOMMET BILAN SUR LES SYSTEMES ALIMENTAIRES
ROME (Italie), DU 24 AU 26 JUILLET 2023

Au nom du Gouvernement,
Par SEM Henri OKEMBA, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire,
Représentant Permanent auprès de la FAO, du FIDA et du PAM

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Excellences Mesdames et Messieurs, tout protocole respecté.

En effet, le Gouvernement du Congo a retenu l'agriculture au sens large comme premier pilier de la diversification de son économie, eu égard aux nombreuses potentialités agropastorales et halieutiques dont dispose le pays.

Après la sensibilisation de toutes les parties prenantes concernées par la problématique des systèmes alimentaires inclusifs, sains, résilients, équitables et durables, une feuille de route nationale structurée autour de sept piliers principaux a été élaborée et validée. Le fil conducteur de cette feuille de route est la réduction de la fragilité des systèmes alimentaires face aux chocs internes et externes.

Tenant compte des leçons apprises des répercussions des différentes crises mondiales de notre temps, les priorités nationales sont orientées vers des chaînes d'approvisionnement courtes. Pour cela, dans le but de faciliter l'accès aux intrants agropastoraux et aquacoles, le Gouvernement a opté pour :

1. l'accélération des projets miniers en vue de la production des engrais agricoles ;
2. la restructuration de la filière de production des semences de qualité, à travers la relance des centres de production des semences végétales et des alevins et la construction d'un centre d'insémination artificielle ;
3. la redynamisation des filières des cultures intervenant dans la production d'aliment de bétail.

Parallèlement, sur fonds propres ou en mobilisant ses partenaires de la coopération sud-sud et triangulaire, bilatérale et multilatérale, le Gouvernement mène une politique de transformation des chaînes de production agropastorales et halieutiques centrée sur la création des Zones Agricoles Protégées (ZAP), dont l'objectif est d'organiser les producteurs et de faciliter leur accès à la terre. Actuellement une vingtaine (20) de ZAP

sont opérationnelles sur une cible de 100 à l'horizon 2026. Ce programme phare s'exécute en articulation avec le désenclavement des bassins de production, l'électrification des bassins de production, la promotion de l'entreprenariat jeune et de l'agriculture climato-résiliente, l'irrigation à petite échelle, la mécanisation agricole et la transformation des produits agricoles, notamment, la mise en service de deux unités de production de la farine de manioc de haute qualité de capacités de production respectives de 4000 et 18 000 tonnes annuellement.

Ce programme a eu aussi un effet sur l'amélioration du programme d'alimentation scolaire avec l'utilisation des produits locaux dans les cantines scolaires et renforcer les filets sociaux.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Malgré ces avancées réalisées en deux ans et tenant compte de la complexité des systèmes alimentaires, de nombreux défis subsistent encore sur le chemin de leur transformation au Congo.

Au plan institutionnel, il s'agit de renforcer l'efficacité de la Coordination Nationale. Pour ce faire, nous soutenons la recommandation issue de l'enquête menée par le FIDA visant l'accompagnement technique et logistique des Coordinations Nationales, en vue d'obtenir des résultats probants. Nous saluons également l'appui apporté par la FAO dans la facilitation des efforts de coordination et son engagement à mettre en œuvre un Programme de Coopération Technique (TCP) à cette fin.

Au plan opérationnel, il s'agit, entre autres, de relever les défis liés :

- à la mobilisation des ressources suffisantes pour financer la transformation des systèmes alimentaires ;
- au renforcement du cadre législatif ;
- à la domestication de l'innovation de technologique ;
- au renforcement du contrôle de la qualité sanitaire des aliments et ;
- à la réduction de l'impact des changements climatiques et du conflit homme-faune sur les systèmes alimentaires, car le pays subit depuis près de cinq (5) années des inondations récurrentes dans les départements du nord du pays et des épisodes de sécheresse dans les départements du centre et du sud, qui appellent à la maîtrise des données agrométéorologiques et à sortir de l'agriculture pluviale.

Je vous remercie.

